

Prêts aux petites entreprises—Loi

J'ai malheureusement l'impression que tous les gouvernements ont peur de s'attaquer à ce problème. Honnêtement, je ne pense pas que le gouvernement estime pouvoir régler le problème de la réforme de la réglementation. Ce n'est pas un sujet très emballant. Malgré la qualité du rapport, je ne pense pas que des députés vont l'emmener chez eux pour le lire avant de se coucher. Néanmoins c'est une question extrêmement important qu'il importe de régler. Les problèmes actuels obligent notre pays à dépenser inutilement des millions de dollars, et ils s'aggravent chaque année. Je recommande aux membres du gouvernement de lire le rapport sur la réforme de la réglementation que le groupe de travail a rédigé pendant la 32^e Législature.

M. Nickerson: Monsieur le Président, le député s'est exprimé avec beaucoup de véhémence. Je peux le comprendre, parce qu'il vient d'une région du pays où la situation n'est pas rose et parce qu'il faudrait encourager les entreprises de toutes sortes, grandes ou petites. J'ai écouté le député avec grand plaisir, car je ne pense pas l'avoir entendu plus d'une ou deux fois depuis cinq ans que je siége à la Chambre. J'ai pu constater moi-même qu'un séjour dans l'opposition délie la langue. Toutefois, après avoir écouté son discours passionné, je ne sais toujours pas s'il se propose de voter en faveur du projet de loi ou non. Je me demande s'il pourrait nous renseigner sur ses intentions, monsieur.

M. MacLellan: Certainement, je n'ai pas d'objection, monsieur le Président. Je suis contre la plus grande partie du projet de loi, car je le trouve régressif. Je me demande simplement si le gouvernement va utiliser comme carotte l'argent qu'il envisage de mettre à la disposition des petites entreprises à partir du 1^{er} avril, afin d'obtenir l'adoption du projet de loi. En effet, même si le montant proposé pour les cinq prochaines années est nettement insuffisant, je sais qu'il est extrêmement important que les petites entreprises puissent obtenir au moins un peu d'argent.

M. Nickerson: Comment allez-vous voter?

M. Orlikow: Je voudrais poser une question au député, monsieur le Président. Ne se rend-il pas compte qu'au début des années 80, quand les taux d'intérêt ont grimpé en flèche, beaucoup de petites entreprises, qui avaient contracté des emprunts pour se développer et accroître leur efficacité, ont été obligées de fermer leurs portes et de déclarer faillite parce qu'elles ne pouvaient pas s'adapter aux taux d'intérêt très élevés et à leurs fluctuations rapides. Cela s'est produit sous un gouvernement libéral, et nous nous apprêtons très probablement à revoir le même genre de situation. Les taux d'intérêt augmentent et vont certainement continuer à grimper.

Certes, ce projet de loi aidera vraisemblablement un peu les petites entreprises, mais ces dernières ont surtout besoin qu'on leur assure des taux d'intérêt faibles et stables grâce à des programmes comme ceux qui existent dans d'autres pays mais pas chez nous.

M. MacLellan: Monsieur le Président, je remercie le député. Il est évident que les taux d'intérêt vont être un facteur crucial dans le succès d'un grand nombre de petites entreprises canadiennes. Non seulement des taux d'intérêt élevés posent un problème, mais en plus il ne faut pas oublier que beaucoup de petites entreprises se remettent tout juste de la flambée des

taux d'intérêt qui s'est produite au début des années 1980, comme le député l'a rappelé.

Il a dit que l'ancien gouvernement libéral avait permis la hausse des taux d'intérêt. Il est vrai que les libéraux étaient au pouvoir à l'époque, mais tous les gouvernements occidentaux ont permis que les taux d'intérêt deviennent très élevés. C'est dur, on ne peut le nier, mais si nous permettons la répétition de ce phénomène, nous serons un peu dans la situation du gars qui a perdu \$5 deux fois de suite, tout d'abord pendant la partie de hockey, et la deuxième fois quand on a remontré le but à la télévision. Le gouvernement risque de faire de même, et je pense que ce serait déplorable. C'est pourquoi je demande aux députés d'en face de suivre la question et d'examiner très attentivement ce grave problème.

M. Henderson: Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressants les propos du député. Il a expliqué que les programmes du gouvernement visent parfois des objectifs diamétralement opposés. Je sais qu'à Glace Bay une conserverie de poisson a été complètement détruite par un incendie, ce qui a fait perdre à la région encore plus d'emplois que le ralentissement des activités dans les aciéries et les mines. Cependant, au même moment, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé dans son exposé que le gouvernement allait cesser de faire une promotion générale de divers poissons aux États-Unis. Cet exemple montre bien que des programmes du gouvernement peuvent aller dans des directions opposées. Autrement dit, le gouvernement retire quelque chose dans un secteur et donne un petit quelque chose à un autre secteur. Le résultat est qu'il n'y a pas de croissance nette.

Le président suppléant (M. Taylor): Je regrette d'être obligé d'annoncer au député que la période consacrée aux questions et aux commentaires est écoulée.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS POLITIQUES

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, l'été dernier, pendant la campagne électorale, les députés d'en face ont promis aux Canadiens que, s'ils étaient élus, ils se transformeraient en faiseurs de miracles. Ils créeraient des emplois, réduiraient les taux d'intérêt et accroîtraient la valeur du dollar; ils ont fait 336 autres promesses du genre. Les Canadiens voient bien maintenant que ce n'était là que des paroles en l'air. Le plus grand exploit du gouvernement jusqu'ici a profité non pas aux Canadiens, mais à ses partisans conservateurs.